RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

Double pomme 0 mg/mL

produit/désignation Nom chimique

Type de produit Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

électroniques

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or

94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone: 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Not Classified Non classé

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Aucun Pictogrammes : Aucun Mentions de danger : Aucun

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Phrases EUH : Aucun

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

29/07/2019 - Français 1/8

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique glycerol	No n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE :	% 40 - 50	Class Not Classified -	Spec. concentrations Non applicable
	N°CE : 200-289-5			
acétate d'éthyle	n°CAS : 141-78-6 Numéro d'identification UE : 607-022-00-5 N°CE : 205-500-4	0.15 - 0.25	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	- Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche abondamment à l'eau.NE PAS faire vomir.

irritation des yeux.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - Après contact avec les	 Peut provoquer une
yeux	

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Dioxyde de carbone (CO2)Poudre d'extinctionJet d'eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou	- Liquide combustible.
du mélange	
Produits de décomposition dangereux	- Production d'acroléine à haute température > 280°C
	- Manayyda da carbana

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

29/07/2019 - Français 2/8

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Eloigner toute source d'ignition.

- Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

- Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes - Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netoyage

Méthodes et matériel de confinement - Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). - Absorber avec une substance liant les liquides (sable, Méthodes et matériel de nettoyage diatomite, liant d'acides, liant universel). - Bien nettoyer les surfaces contaminées.

> - Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

- Recueillir mécaniquement.

- Aucune information disponible.

Techniques inappropriées

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13 - Maniement sûr: voir rubrique 7

- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation - Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture. - Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau - Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements.
- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
- Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.

29/07/2019 - Français 3/8

Date d'émission : 29.07.2019

Double pomme 0 mg/mL

- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)		
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3	
acétate d'éthyle (141-78-6)		
VME ppm (FR)	400 ppm	
VME mg/m3 (FR)	1400 mg/m3	

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Porter les gants de protection homologués



Version: 2



- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures :
 Lunettes avec protections latérales.
 Protection du corps appropriées :
- Protection du corps appropriées blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Fluide
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère
Seuil olfactif		Aucune donnée dispo	nible
рН		non applicable	
Point de fusion		Aucune donnée dispo	nible
Point de congélation		Aucune donnée dispo	nible
Point d'ébullition Aucune donnée disponible		nible	
Point éclair		Aucune donnée dispo	nible

29/07/2019 - Français 4/8

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

	1
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité	Aucune donnée disponible
Solubilité (Eau)	soluble
Solubilité (Ethanol)	soluble
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température. > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

29/07/2019 - Français 5/8

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

Toxicité : Mélange		
TOXICITE: IVIEIATIGE		
	LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
	LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
	LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible
Corrosion cutanée/irritation cutanée	- Non classé	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	- Non classé	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	- Non classé	
Mutagénicité sur les cellules germinales	- Non classé	
Cancerogénité	- Non classé	
Toxicité pour la reproduction	- Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	- Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	- Non classé	
Danger par aspiration	- Non classé	

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

⁻ La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

29/07/2019 - Français 6/8

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.
- 12.4 Mobilité dans le sol
- Aucune information disponible.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII
- 12.6 Autres effets nocifs
- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	 Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

29/07/2019 - Français 7/8

Substances REACH

Aucun

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique

effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

- Nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	21/01/2019	
2	29/07/2019	Modification Renseignement Fournisseur

Textes des phrases réglementaires

Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Eye Irrit. 2A	Irritation oculaire - Catégorie 2A
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
Not Classified	Non classé
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)
(H336)	

*** *** ***

29/07/2019 - Français 8/8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

Double pomme 3 mg/mL

produit/désignation Nom chimique

Type de produit

Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes électroniques

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

- Usage professionnel et/ou industriel
- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or

94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone: 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: Nicotine ATP10 (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement Pictogrammes des risques Attention

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.	
------	-----------------------------------	--

30/07/2019 - Français 1/9

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.	
F270	Ne pas manger, boile ou fumer en manipulant de produit.	
P301+P312	En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.	
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé.	
Phrases EUH	: Aucun	
2.3 - Autres dangers		
Substance PBT.	- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les	

critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE :	40 - 50	Not Classified -	Non applicable
	N°CE: 200-289-5			
Nicotine ATP10	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	0.25 - 0.3	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
acétate d'éthyle	n°CAS : 141-78-6 Numéro d'identification UE : 607-022-00-5 N°CE : 205-500-4	0.15 - 0.25	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	- Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche abondamment à l'eau.NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - Après contact avec les	 Peut provoquer une irritation des yeux
yeux	

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

E 1 Mayon d'aytination

5.1 - Moyeri d'extiliction	
Moyens d'extinction appropriés	- Dioxyde de carbone (CO2)
	- Poudre d'extinction

2/9 30/07/2019 - Français

	- Jet d'eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou</u> - Liquide combustible. du mélange

Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

- Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Eloigner toute source d'ignition.
	Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.Utiliser un équipement de protection personnel.
Pour les secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netoyage

Méthodes et matériel de confinement	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Méthodes et matériel de nettoyage	 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Recueillir mécaniquement.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

D	A = 2 = = = = = = = = = 2 + 2 + 1 = = = = = =
Recommandation	- Anie liegae retermer gliegitat ig canglile at termetilre
recommunication	 Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.

30/07/2019 - Français 3/9

	 Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation.
Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale	 Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés.
	- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements.
	 Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
	 Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)		
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3	
acétate d'éthyle (141-78-6)		
VME ppm (FR)	400 ppm	
VME mg/m3 (FR)	1400 mg/m3	
Nicotine ATP10 (54-11-5)		
VME mg/m3 (FR)	0.5 mg/m3	

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Porter les gants de protection homologués



Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.

30/07/2019 - Français 4/9

- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Fluide
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère
Seuil olfactif		Aucune donnée disp	onible
рН		non applicable	
Point de fusion		Aucune donnée disp	onible
Point de congélation	n	Aucune donnée disp	onible
Point d'ébullition		Aucune donnée disp	onible
Point éclair		Aucune donnée disp	onible
Taux d'évaporation		Aucune donnée disp	onible
inflammabilité		Aucune donnée disp	onible
Limite inférieure d'e	explosivité	Aucune donnée disp	onible
Limite supérieure d'	'explosivité	Aucune donnée disp	onible
Pression de la vape	eur	Aucune donnée disp	onible
Densité de la vapeu	ır	Aucune donnée disp	onible
Densité relative		Aucune donnée disp	onible
Densité		Aucune donnée disp	onible
Solubilité (Eau)		soluble	
Solubilité (Ethanol)		soluble	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disp	onible
Solubilité (Solvants	organiques)	Aucune donnée disp	onible
Log KOW		Aucune donnée disp	onible
Température d'auto	-inflammabilité	Aucune donnée disp	onible
Température de dé	composition	Aucune donnée disp	onible
Viscosité, cinémation		Aucune donnée disp	onible
Viscosité, dynamiqu	ne	Aucune donnée disp	onible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

5/9 30/07/2019 - Français

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température. > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

<u>Toxicité aiguë</u> - Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion

Toxicité: Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

⁻ Nocif par ingestion.

Toxicité : Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)		
LD50 oral (rat)	5 mg/kg	
LD50 dermal (rat)	10 mg/kg	
LD50 dermal (rabbit)	70 mg/kg	
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	0.19 mg/l	

Corrosion cutanée/irritation cutanée

- Non classé

. . .

<u>Lésions oculaires</u> graves/irritation oculaire - Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

- Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales

- Non classé

Cancerogénité

- Non classé

Toxicité pour la reproduction

- Non classé

30/07/2019 - Français 6/9

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

- Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles –

- Non classé

exposition répétée

Danger par aspiration - Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité: Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité: Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0.24 mg/l

⁻ La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

30/07/2019 - Français 7/9

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	 Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH Aucun

candidates

Substances Annex XIV Aucun Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique

effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :
- Nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

8/9 30/07/2019 - Français

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	21/01/2019	
2	30/07/2019	Modification Renseignement Fournisseur

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Inhalation	
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Eye Irrit. 2A	Irritation oculaire - Catégorie 2A
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Not Classified	Non classé
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)
(H336)	

*** *** ***

30/07/2019 - Français 9/9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

Double pomme 6 mg/mL

produit/désignation Nom chimique

Type de produit Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes électroniques

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or 94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone: 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: Nicotine ATP10 (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement : A

Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.	
------	-----------------------------------	--

30/07/2019 - Français 1/9

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.		
P301+P312	En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.		
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé.		
Phrases EUH	: Aucun		
2.3 - Autres dangers			
Substance PBT	- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les		

critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE :	40 - 50	Not Classified -	Non applicable
	N°CE: 200-289-5			
Nicotine ATP10	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	0.5 - 0.6	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
acétate d'éthyle	n°CAS : 141-78-6 Numéro d'identification UE : 607-022-00-5 N°CE : 205-500-4	0.15 - 0.25	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	 Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche abondamment à l'eau.NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - Après contact avec les	 Peut provoquer une irritation des yeux
yeux	

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

3.1 - Moyeri d'extiliction		
Moyens d'extinction appropriés	- Dioxyde de carbone (CO2)	
	- Poudre d'extinction	

30/07/2019 - Français 2/9

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

- Jet d'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou</u> - Liquide combustible. du mélange

Produits de décomposition dangereux - Production d'acroléine à haute température > 280°C

- Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Eloigner toute source d'ignition.
- Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Utiliser un équipement de protection personnel.

- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netoyage

Méthodes et matériel de confinement ou des barrages antipollution).
 Méthodes et matériel de nettoyage
 - Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
 - Bien nettoyer les surfaces contaminées.
 - Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
 - Recueillir mécaniquement.
 Techniques inappropriées

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13

- Maniement sûr: voir rubrique 7

- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation - Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.

30/07/2019 - Français 3/9

	 Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation.
Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale	 Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)			
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3		
acétate d'éthyle (141-78-6)			
VME ppm (FR)	400 ppm		
VME mg/m3 (FR)	1400 mg/m3		
Nicotine ATP10 (54-11-5)			
VME mg/m3 (FR)	0.5 mg/m3		

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Porter les gants de protection homologués



Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.

30/07/2019 - Français 4/9

- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	Aspect	Fluide		
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère		
Seuil olfactif		Auguna dannéa dispani	iblo		
pH		non applicable	Aucune donnée disponible		
Point de fusion		Aucune donnée disponi	ible		
Point de congélation		Aucune donnée disponi			
Point d'ébullition		Aucune donnée disponi			
Point éclair		Aucune donnée disponi			
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponi			
inflammabilité		Aucune donnée disponi			
Limite inférieure d'explos	ivité	Aucune donnée disponi			
Limite supérieure d'explo		Aucune donnée disponi			
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponi			
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponi			
Densité relative		Aucune donnée disponi			
Densité		Aucune donnée disponi			
Solubilité (Eau)		soluble			
Solubilité (Ethanol)		soluble			
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponi	ible		
Solubilité (Solvants organ	niques)		Aucune donnée disponible		
Log KOW		Aucune donnée disponi			
Température d'auto-inflar	mmabilité	Aucune donnée disponi			
Température de décomp		Aucune donnée disponi			
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponi			
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponi	ible		

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

30/07/2019 - Français 5/9

<u>LogicSDS</u>

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température. > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

<u>Toxicité aiguë</u> - Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion

Toxicité: Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

⁻ Nocif par ingestion.

Toxicité : Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LD50 oral (rat)	5 mg/kg
LD50 dermal (rat)	10 mg/kg
LD50 dermal (rabbit)	70 mg/kg
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	0.19 mg/l

Corrosion cutanée/irritation cutanée

- Non classé

Lésions oculaires

- Non classé

graves/irritation oculaire
Sensibilisation respiratoire ou

- Non classé

cutanée

- Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales

Cancerogénité

Non classé

Toxicité pour la reproduction

- Non classé

30/07/2019 - Français 6/9

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

- Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles –

- Non classé

exposition répétée

- Non classé

<u>Danger par aspiration</u> - Non cla

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité: Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité: Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0.24 mg/l

⁻ La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

30/07/2019 - Français 7/9

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	 Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH Aucun

candidates

Substances Annex XIV Aucun Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique

effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :
- Nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

8/9 30/07/2019 - Français

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	21/01/2019	
2	30/07/2019	Modification Renseignement Fournisseur

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Inhalation	
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Eye Irrit. 2A	Irritation oculaire - Catégorie 2A
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Not Classified	Non classé
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)
(H336)	

*** *** ***

30/07/2019 - Français 9/9

Version : 2 Date d'émission : 30.07.2019

Double pomme 9 mg/mL

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

Double pomme 9 mg/mL

produit/désignation Nom chimique

Type de produit

Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes électroniques
- Usage professionnel et/ou industriel
- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or

94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone : 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: Nicotine ATP10 (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement

Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
------	-----------------------------------

30/07/2019 - Français 1/9

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.	
1210		
P301+P312	En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.	
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé.	
Phrases EUH	: Aucun	
2.3 - Autres dangers		

2.3 - Autres dangers

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les Substance PBT. critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE :	40 - 50	Not Classified -	Non applicable
	N°CE : 200-289-5			
Nicotine ATP10	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	0.75 - 0.9	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
acétate d'éthyle	n°CAS : 141-78-6 Numéro d'identification UE : 607-022-00-5 N°CE : 205-500-4	0.15 - 0.25	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	 Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche abondamment à l'eau.NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - Après contact avec les	- Peut provoquer une irritation des yeux.
<u>yeux</u>	

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

E 1 Mayon d'aytination

5.1 - Moyeri d'extiliction	
Moyens d'extinction appropriés	- Dioxyde de carbone (CO2)
	- Poudre d'extinction

2/9 30/07/2019 - Français

	- Jet d'eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou</u> - Liquide combustible. du mélange

Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

- Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Eloigner toute source d'ignition.
	Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.Utiliser un équipement de protection personnel.
Pour les secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netoyage

Méthodes et matériel de confinement	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Méthodes et matériel de nettoyage	 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Recueillir mécaniquement.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation -	Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.
Recommandation -	Antes lisage refermer alissifut la cansille de fermetille
reconninandation	Aprob dodge, referrier adobitet la capodie de refrietare.

30/07/2019 - Français 3/9

	 Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation.
Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale	 Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)			
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3		
acétate d'éthyle (141-78-6)			
VME ppm (FR)	400 ppm		
VME mg/m3 (FR)	1400 mg/m3		
Nicotine ATP10 (54-11-5)			
VME mg/m3 (FR)	0.5 mg/m3		

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Porter les gants de protection homologués



Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.

30/07/2019 - Français 4/9

- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	Aspect	Fluide	
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère	
Seuil olfactif		Aucune donnée dispo	nible	
рН		non applicable		
Point de fusion		Aucune donnée dispo	nible	
Point de congélation	n	Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée dispo	nible	
Point éclair		Aucune donnée dispo	nible	
Taux d'évaporation		Aucune donnée dispo	nible	
inflammabilité		Aucune donnée dispo	nible	
Limite inférieure d'e	xplosivité	Aucune donnée dispo	nible	
Limite supérieure d'	explosivité	Aucune donnée dispo	nible	
Pression de la vape	eur	Aucune donnée dispo	nible	
Densité de la vapeu	ır	Aucune donnée dispo	nible	
Densité relative		Aucune donnée dispo	nible	
Densité		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible	
Solubilité (Eau)		soluble		
Solubilité (Ethanol)		soluble		
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée dispo	nible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée dispo	nible	
Log KOW		Aucune donnée dispo	nible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée dispo	nible	
Température de décomposition		Aucune donnée dispo	nible	
Viscosité, cinématic	que	Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamiqu	le	Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible	

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

5/9 30/07/2019 - Français

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température. > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

<u>Toxicité aiguë</u> - Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion

Toxicité : Mélange

_D50 oral (rat) Aucune donnée disponib	
LD50 dermal (rat) Aucune donnée dispon	
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat) Aucune donnée disponil	
LC50 inhalation dusts and mists (rat) Aucune donnée dispon	
LC50 inhalation vapours (rat) Aucune donnée disponib	

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

Toxicité : Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LD50 oral (rat)	5 mg/kg
LD50 dermal (rat)	10 mg/kg
LD50 dermal (rabbit)	70 mg/kg
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	0.19 mg/l

Corrosion cutanée/irritation cutanée

- Non classé

Lésions oculaires

- Non classé

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

- Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales

- Non classé

Cancerogénité

- Non classé

Toxicité pour la reproduction

- Non classé

30/07/2019 - Français 6/9

⁻ Nocif par ingestion.

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

- Non classé

Toxicité spécifique pour

- Non classé

certains organes cibles – exposition répétée

Danger par aspiration

- Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité: Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité: Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0.24 mg/l

⁻ La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

30/07/2019 - Français 7/9

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH Aucun

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique

effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :
- Nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

30/07/2019 - Français 8/9

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	21/01/2019	
2	30/07/2019	Modification Renseignement Fournisseur

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Inhalation	
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Eye Irrit. 2A	Irritation oculaire - Catégorie 2A
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Not Classified	Non classé
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)
(H336)	

*** *** ***

30/07/2019 - Français 9/9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

Double pomme 12 mg/mL

produit/désignation Nom chimique

Type de produit Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

électroniques

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or 94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone: 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: Nicotine ATP10 (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement :

Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.	
------	-----------------------------------	--

30/07/2019 - Français 1/9

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.	
P301+P312	En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.	
P501	· , · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Phrases EUH	: Aucun	
2.3 - Autres dangers		

<u>Substance PBT.</u>
- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE :	40 - 50	Not Classified -	Non applicable
	N°CE: 200-289-5			
Nicotine ATP10	n°CAS: 54-11-5 Numéro d'identification UE: 614-001-00-4 N°CE: 200-193-3	1 – 1.2	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
acétate d'éthyle	n°CAS : 141-78-6 Numéro d'identification UE : 607-022-00-5 N°CE : 205-500-4	0.15 - 0.25	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	 Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche abondamment à l'eau.NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u>

- Peut provoquer une irritation des yeux.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

5.1 Woyer a charletter		
Moyens d'extinction appropriés	- Dioxyde de carbone (CO2)	
	- Poudre d'extinction	

30/07/2019 - Français 2/9

	- Jet d'eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou</u> - Liquide combustible. du mélange

Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

- Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Eloigner toute source d'ignition.
	Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.Utiliser un équipement de protection personnel.
Pour les secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netoyage

Méthodes et matériel de confinement	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Méthodes et matériel de nettoyage	 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Recueillir mécaniquement.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation	 Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.
Recommandation	- Abres usage, refermer aussilor la cabsule de fermelure.

30/07/2019 - Français 3/9

	 Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation.
Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale	 Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)		
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3	
acétate d'éthyle (141-78-6)		
VME ppm (FR)	400 ppm	
VME mg/m3 (FR)	1400 mg/m3	
Nicotine ATP10 (54-11-5)		
VME mg/m3 (FR)	0.5 mg/m3	

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Porter les gants de protection homologués



Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.

30/07/2019 - Français 4/9

- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Fluide		
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère		
Seuil olfactif		Aucune donnée disp	Aucune donnée disponible		
pH		non applicable	<u> </u>		
Point de fusion		Aucune donnée disp	onible		
Point de congélation	on	Aucune donnée disp	onible		
Point d'ébullition		Aucune donnée disp	onible		
Point éclair		Aucune donnée disp	onible		
Taux d'évaporation	า	Aucune donnée disp	onible		
inflammabilité		Aucune donnée disp	onible		
Limite inférieure d'	explosivité	Aucune donnée disp	onible		
Limite supérieure	d'explosivité	Aucune donnée disp	onible		
Pression de la vap	eur	Aucune donnée disp	Aucune donnée disponible		
Densité de la vape	eur	Aucune donnée disp	onible		
Densité relative		Aucune donnée disp	onible		
Densité		Aucune donnée disp	Aucune donnée disponible		
Solubilité (Eau)		soluble			
Solubilité (Ethanol)		soluble			
Solubilité (Acétone	e)	Aucune donnée disp	Aucune donnée disponible		
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disp	Aucune donnée disponible		
Log KOW		Aucune donnée disp	Aucune donnée disponible		
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disp	Aucune donnée disponible		
Température de décomposition		Aucune donnée disp	Aucune donnée disponible		
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disp	Aucune donnée disponible		
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disp	onible		

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

30/07/2019 - Français 5/9

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses
- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.
- 10.4 Conditions à éviter
- Eloigner toute source d'ignition.
- 10.5 Matières incompatibles
- Agent réducteur.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux
- Production d'acroléine à haute température. > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat) Aucune donnée dispon	
LD50 dermal (rabbit) Aucune donnée disponib	
LC50 inhalation (rat) Aucune donnée dispor	
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat) Aucune donnée disponib	

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

Toxicité: Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)		
LD50 oral (rat)	5 mg/kg	
LD50 dermal (rat)	10 mg/kg	
LD50 dermal (rabbit)	70 mg/kg	
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	0.19 mg/l	

Corrosion cutanée/irritation cutanée

- Non classé

Lésions oculaires

- Non classé

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

- Non classé

Mutagénicité sur les cellules

- Non classé

germinales
Cancerogénité

- Non classé

Toxicité pour la reproduction

- Non classé

30/07/2019 - Français 6/9

⁻ Nocif par ingestion.

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

- Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles –

- Non classé

exposition répétée

Danger par aspiration

- Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité: Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité: Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0.24 mg/l

⁻ La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

30/07/2019 - Français 7/9

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	 Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH Aucun

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique

effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :
- Nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

30/07/2019 - Français 8/9

Version: 2

Date d'émission : 30.07.2019

Version	Date d'émission	Description des modifications	
1	21/01/2019		
2	30/07/2019	Modification Renseignement Fournisseur	

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1		
Dermal			
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2		
Dermal			
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2		
Inhalation			
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2		
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3		
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4		
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2		
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2		
Eye Irrit. 2A	Irritation oculaire - Catégorie 2A		
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 2		
H225	Liquide et vapeurs très inflammables		
H301	Toxique en cas d'ingestion		
H302	Nocif en cas d'ingestion		
H310	Mortel par contact cutané		
H319	Provoque une sévère irritation des yeux		
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges		
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme		
Not Classified	Non classé		
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)		
(H336)			

*** *** ***

30/07/2019 - Français 9/9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

Double pomme 16 mg/mL

produit/désignation Nom chimique

Type de produit Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2020

électroniques

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or 94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone: 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: Nicotine ATP10 (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement Pictogrammes des risques Attention



Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.	
------	-----------------------------------	--

18/02/2020 - Français 1/9

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2020

P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.		
P301+P312	En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.		
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé.		
Phrases EUH	: Aucun		
2.3 - Autres dangers			

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les Substance PBT. critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE :	40 - 50	Not Classified -	Non applicable
	N°CE: 200-289-5			
Nicotine ATP10	n°CAS: 54-11-5 Numéro d'identification UE: 614-001-00-4 N°CE: 200-193-3	1.35 – 1.5	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
acétate d'éthyle	n°CAS: 141-78-6 Numéro d'identification UE: 607-022-00-5 N°CE: 205-500-4	0.15 - 0.25	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	 Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche abondamment à l'eau.NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - Après contact avec les	 Peut provoquer une irritation des yeux.
yeux	

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moven d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	- Dioxyde de carbone (CO2)
	- Poudre d'extinction

2/9 18/02/2020 - Français

- Jet d'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou</u> - Liquide combustible. du mélange

Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2020

- Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Eloigner toute source d'ignition.
- Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Utiliser un équipement de protection personnel.

- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netoyage

Méthodes et matériel de confinement

 Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

 Méthodes et matériel de nettoyage

 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
 Bien nettoyer les surfaces contaminées.
 Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
 Recueillir mécaniquement.

 Techniques inappropriées

 Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation - Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.

18/02/2020 - Français 3/9

	 Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation.
Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale	 Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)	
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3
acétate d'éthyle (141-78-6)	
VME ppm (FR)	400 ppm
VME mg/m3 (FR)	1400 mg/m3
Nicotine ATP10 (54-11-5)	
VME mg/m3 (FR)	0.5 mg/m3

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Porter les gants de protection homologués



Version: 1

Date d'émission : 18.02.2020

- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.

18/02/2020 - Français 4/9

- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2020

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide	Aspect	Fluide
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère
Seuil olfactif		Aucune donnée dispo	onible
рН		non applicable	
Point de fusion		Aucune donnée dispo	onible
Point de congélation	1	Aucune donnée dispo	onible
Point d'ébullition		Aucune donnée dispo	onible
Point éclair		Aucune donnée dispo	onible
Taux d'évaporation		Aucune donnée dispo	onible
inflammabilité		Aucune donnée dispo	onible
Limite inférieure d'e	xplosivité	Aucune donnée dispo	onible
Limite supérieure d'	explosivité	Aucune donnée dispo	onible
Pression de la vape	ur	Aucune donnée dispo	onible
Densité de la vapeu	r	Aucune donnée dispo	onible
Densité relative		Aucune donnée dispo	onible
Densité		Aucune donnée dispo	onible
Solubilité (Eau)		soluble	
Solubilité (Ethanol)		soluble	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée dispo	onible
Solubilité (Solvants	organiques)	Aucune donnée dispo	onible
Log KOW		Aucune donnée dispo	onible
Température d'auto	-inflammabilité	Aucune donnée dispo	onible
Température de déc	composition	Aucune donnée dispo	onible
Viscosité, cinématiq	ue	Aucune donnée dispo	onible
Viscosité, dynamiqu	ie	Aucune donnée dispo	onible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

5/9 18/02/2020 - Français

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température. > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

<u>Toxicité aiguë</u> - Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2020

Toxicité : Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LD50 oral (rat)	5 mg/kg
LD50 dermal (rat)	10 mg/kg
LD50 dermal (rabbit)	70 mg/kg
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	0.19 mg/l

Corrosion cutanée/irritation cutanée

- Non classé

oata 100

<u>Lésions oculaires</u> -

graves/irritation oculaire

Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales

- Non classé

Cancerogénité

- Non classé

Toxicité pour la reproduction

- Non classé

18/02/2020 - Français 6/9

⁻ Nocif par ingestion.

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2020

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

- Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles –

- Non classé

exposition répétée

Danger par aspiration - Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité: Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité: Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0.24 mg/l

⁻ La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

18/02/2020 - Français 7/9

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2020

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	 Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH Aucun

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique

effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :
- Nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

18/02/2020 - Français 8/9

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2020

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	18/02/2020	

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Inhalation	
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Eye Irrit. 2A	Irritation oculaire - Catégorie 2A
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Not Classified	Non classé
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)
(H336)	

*** *** ***

18/02/2020 - Français 9/9